

LES PRODUCTEURS
LAITIERS DU CANADA

HIVER
2025

L'ÉCONOMISTE LAITIER



Bienvenue à la dernière édition de l'Économiste laitier des PLC, qui permet de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le marché et de donner un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre dans les mois à venir. Notre objectif? Vous aider à suivre l'évolution du marché des produits laitiers.

Dans cette édition du quatrième trimestre 2025, nous examinons les plus récentes données sur les coûts de production et leur incidence sur les prix à la ferme. De plus, nous analysons comment les niveaux d'importation de certains produits laitiers ont évolué par rapport à l'année dernière dans le cadre des accords commerciaux internationaux conclus par le Canada. Enfin, nous examinons les ventes de produits laitiers sur le marché canadien, dont le marché du détail et d'autres marchés.

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE PRODUCTION	03
MISE À JOUR SUR LES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS	04
COMMERCE	06
TENDANCES DE LA CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN	11



COÛT DE PRODUCTION

Le coût de production indexé global (CdPi) en août 2025 est de 92,82 \$ par hectolitre standard (hl std), soit une augmentation de 2,72 % par rapport à l'année dernière. La augmentation du CdPi est principalement due à la hausse des coûts d'investissement et de main-d'œuvre. Les frais d'intérêt ont augmenté en raison du renouvellement des prêts à des taux plus élevés, tandis que les annuités d'amortissement ont augmenté en raison de la hausse des prix des équipements et des bâtiments. Les coûts liés à la main-d'œuvre salariée ont également augmenté, en partie en raison des ajustements salariaux de rattrapage à la suite des augmentations antérieures de l'indice des prix à la consommation. Les achats d'aliments pour animaux, qui représentent une part importante du CdP, ont augmenté de 6 % par rapport à l'année dernière. Dans l'ensemble, les derniers résultats de la Commission canadienne du lait (CCL) montrent une augmentation des coûts à la ferme.

PRIX À LA FERME

L'indice des prix à la consommation (IPC), qui sert à calculer les ajustements annuels des prix pour les producteurs laitiers, a augmenté de 1,93 % au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025.

Sur la base de ces éléments et des derniers résultats du CdPi, la CCL a annoncé une augmentation de 2,3255 % du prix à la ferme, qui entrera en vigueur le 1^{er} février 2026. Cet ajustement des prix pour les classes domestiques 1 à 4 est fondé sur la Formule nationale d'établissement des prix du lait, qui tient compte des variations du CdPi (50 %) et de l'IPC (50 %).



MISE À JOUR SUR LES PRIX MONDIAUX DES PRODUITS LAITIERS DE BASE

L'indicateur du prix mondial du lait du Réseau international de recherche sur les aspects économiques de la production laitière (IFCN - International Farm Comparison Network) est une référence pour suivre les tendances du marché mondial des produits laitiers. Il représente le prix théorique qu'un transformateur pourrait payer aux producteurs si les produits laitiers étaient vendus sur le marché mondial au comptant, en considérant des coûts de production standardisés. L'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN a montré que les prix mondiaux du lait ont augmenté régulièrement jusqu'au début de 2025, passant de 68,21 \$ CA par 100 kg de solides du lait corrigé (SLC) en janvier à 73,87 \$ CA par 100 kg de SLC en mai. Depuis lors, les prix se sont adoucis à mesure que la production s'est améliorée, tombant à 65,06 \$ CA par 100 kg de SLC en octobre, soit une baisse de 11,9 % par rapport à mai.

La demande mondiale de lait demeure soutenue, mais l'offre excédentaire de beurre et de lait en poudre a entraîné une baisse des prix. La croissance de la demande au cours des prochaines années devrait être stimulée par les marchés émergents, tels que l'Inde et le Pakistan, où la consommation de produits laitiers continue d'augmenter. La production mondiale a augmenté en 2025, soutenue par des rendements plus élevés et des conditions favorables dans les principales régions productrices de lait. Cependant, l'humeur du marché a changé, les contrats à terme laissant entrevoir un contexte de prix plus modéré.

Aux États-Unis et dans l'Union européenne (UE), les prix du beurre baissent d'un mois à l'autre et se rejoignent désormais, la concurrence accrue et les effets monétaires ayant réduit l'écart entre les deux marchés.

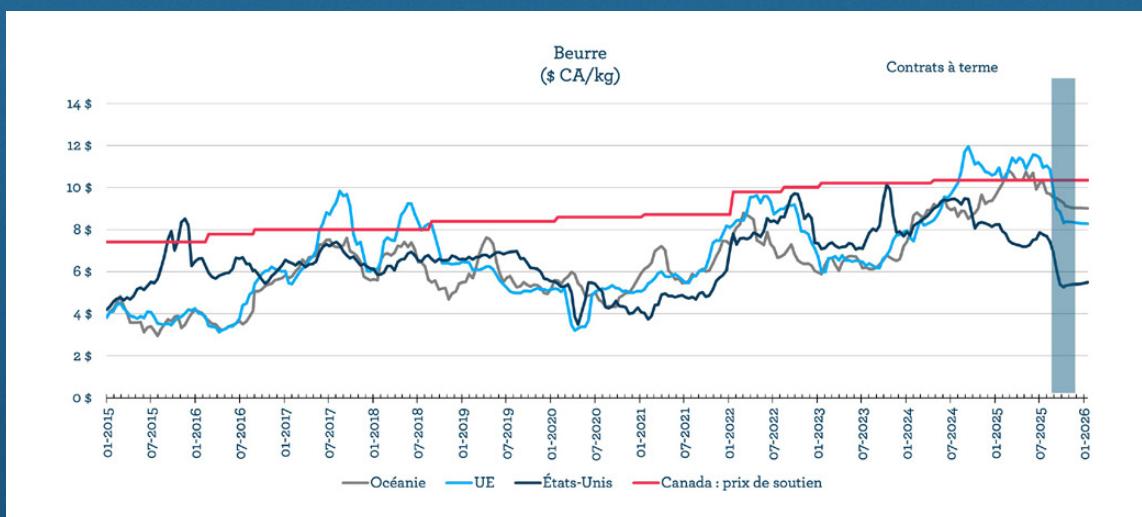
L'UE demeure freinée par les politiques environnementales et les défis de rentabilité, tandis que le marché américain, bien qu'il demeure globalement le plus faible, montre des signes de reprise à l'approche du début de l'année 2026, soutenu par des exportations plus fortes et un excédent commercial du beurre après plusieurs années de déficit. En Nouvelle-Zélande, les prix ont été soutenus par une forte demande à l'exportation et une production stable grâce à des conditions météorologiques favorables. Dans l'ensemble, les acheteurs se montrent prudents et attendent de nouveaux signaux du marché, anticipant un fléchissement des prix à court terme avant une stabilisation.

Les prix des solides non gras (SNG) de classe 4A, qui suivent généralement les tendances des marchés mondiaux du lait écrémé en poudre (LEP), sont passés d'un minimum de 2,52 \$ CA/kg en mai 2024 à 3,46 \$ CA/kg en décembre 2024, avant de redescendre à 2,71 \$ CA/kg en avril 2025, comme le montre la figure 2. Entre avril et septembre 2025, les prix ont augmenté, atteignant 2,82 \$ CA/kg en septembre 2025. La moyenne sur 12 mois pour la période se terminant en septembre 2025 était de 3,05 \$ CA/kg. Les contrats à terme laissent entrevoir un certain ralentissement, les prix devant légèrement baisser pour s'établir à environ 2,55 \$ CA/kg au début de 2026. Les fluctuations réelles dépendront des tendances mondiales du LEP, des fluctuations des devises et des coûts de transport.

¹ Le marché mondial au comptant est le marché mondial où les produits de base sont vendus pour une livraison immédiate aux prix courants du marché.

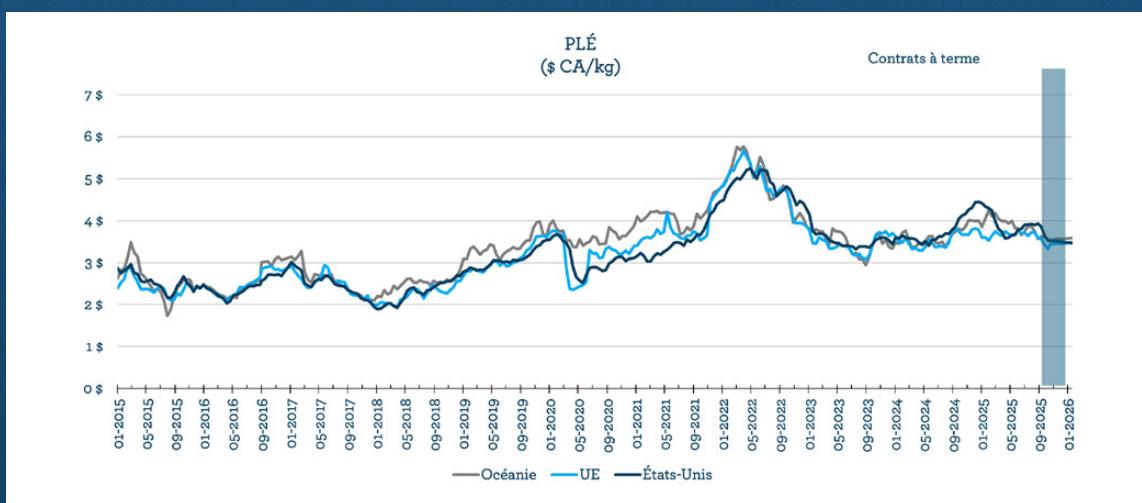
² L'indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN est une moyenne pondérée de trois composantes : LEP et beurre (32 %), fromage et lactosérum (51 %) et PLE (17 %), les pondérations étant ajustées chaque trimestre en fonction des parts du commerce mondial de ces produits.

FIGURE 1A ET 1B : ÉVOLUTION DES PRIX MONDIAUX DU BEURRE ET DU LAIT ÉCRÉMÉ EN POUDRE (LEP)



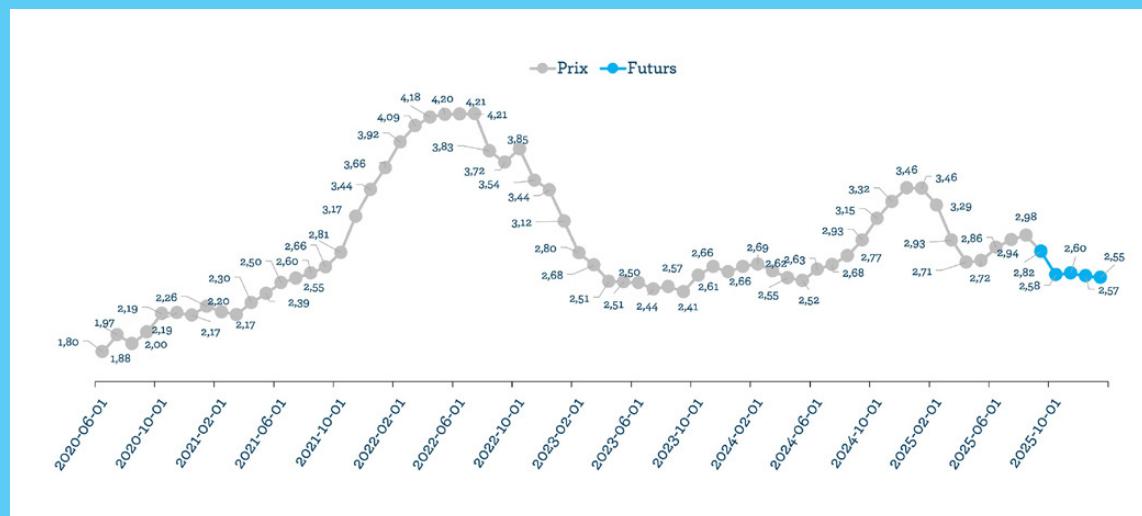
Sources : l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les calculs effectués par les PLC au 27 octobre 2025.

Remarque : Le prix de soutien du beurre indiqué pour le Canada est un prix de référence théorique et ne doit pas être considéré comme le prix réel du beurre transformé sur le marché.



Sources : l'USDA, le CME, le NZX, la EEX et les calculs effectués par les PLC au 27 octobre 2025.

FIGURE 2 : PRIX DES SOLIDES NON GRAS (SNG) DE CLASSE 4A (\$ CA/KG)



Sources : CCL (prix), CME (contrats à terme) et calculs effectués par les PLC en date du 27 octobre 2025

Remarque : Les données relatives aux contrats à terme sont basées sur les prix des contrats à terme réglés le jour de bourse précédent.

COMMERCE

Cette section examine les contingents tarifaires (CT) et les taux de remplissage prévus dans les accords commerciaux internationaux conclus par le Canada jusqu'en octobre 2025. Les CT permettent d'importer une quantité prédéterminée pour chaque produit laitier.

FROMAGE

Les importations totales de fromage dans le cadre de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont en passe d'atteindre le seuil négocié pour le contingent tarifaire. En octobre 2025, le taux de remplissage avait atteint 86,0 %. Cela représente une augmentation par rapport à l'année dernière, où le taux de remplissage était de 78,8 %.

Historiquement, les taux de remplissage des contingents tarifaires pour le fromage en provenance d'Europe, dans le cadre de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG), ont été élevés. En octobre 2025, le taux de remplissage s'établissait à 69,8 %, ce qui correspond à celui de la même période l'année dernière. Cela indique que, comme en 2024, nous sommes en bonne voie d'atteindre une utilisation quasi totale des contingents tarifaires d'ici la fin de 2025.

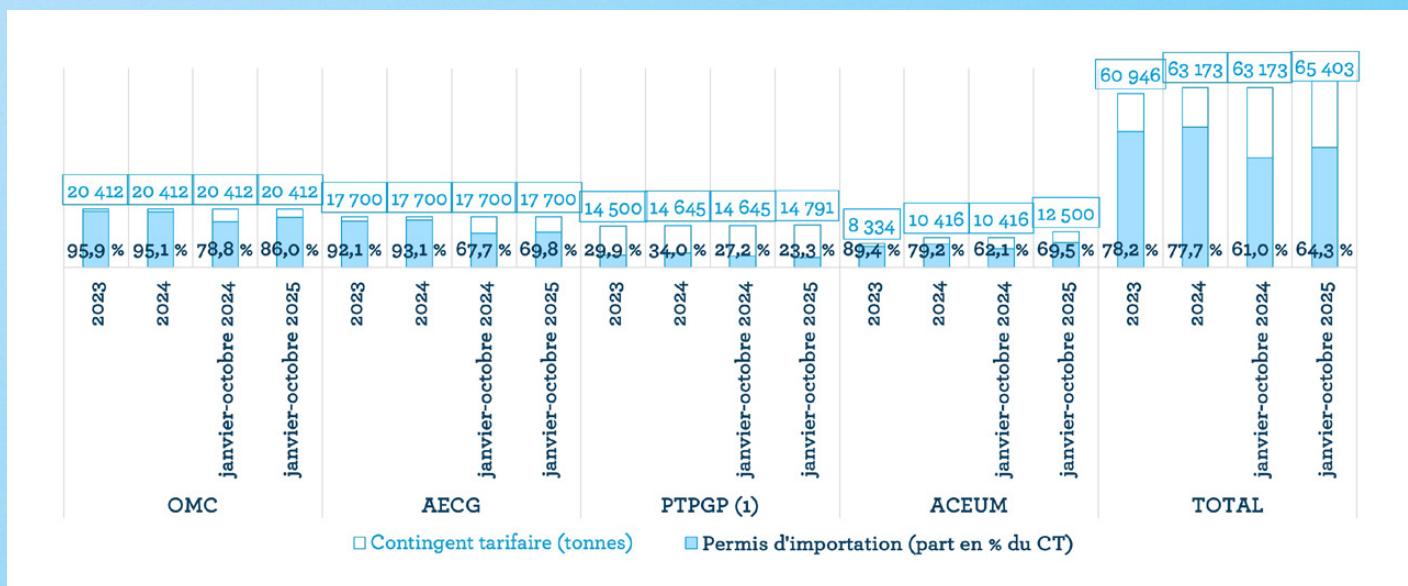
Les données utilisées dans cette analyse proviennent d'Affaires mondiales Canada (AMC) et du Centre canadien d'information laitière (CCIL).

Le taux de remplissage du fromage dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) était de 23,3 % en octobre 2025, en légère baisse par rapport au taux de remplissage de 27,2 % enregistré en octobre 2024. Les volumes d'importation dans le cadre de l'Accord du PTPGP proviennent principalement de l'Océanie.

Le taux de remplissage pour le fromage dans le cadre de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) était de 69,5 % en octobre 2025, soit une augmentation par rapport au taux de remplissage de 62,1 % enregistré en octobre 2024. Les volumes d'importation sont passés de 6 466 à 8 683 tonnes.

Dans l'ensemble des accords, les importations de fromage ont augmenté de 9,2 % par rapport à l'année dernière, passant de 38 513 tonnes en octobre 2024 à 42 037 tonnes en octobre 2025.

FIGURE 3 : IMPORTATIONS TOTALES DE FROMAGE



(1) Pour le PTPGP, le contingent tarifaire et les permis d'importation comprennent également le niveau d'accès supplémentaire accordé spécifiquement pour la mozzarella et les fromages préparés (râpés, en poudre ou fondus).

Source : Affaires mondiales Canada



COMPOSANTS NATURELS DU LAIT

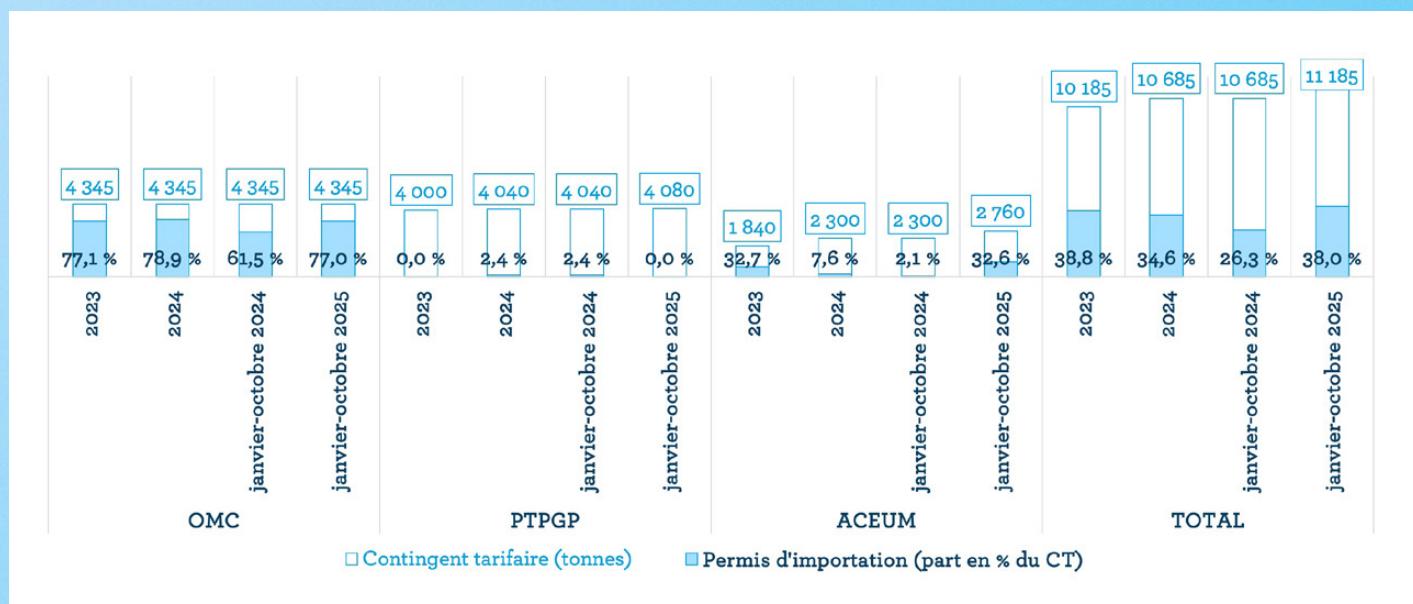
Dans le cadre de l'OMC, les importations de produits contenant des composants naturels du lait (CNL), communément appelés concentrés de protéines laitières (CPL), ont augmenté par rapport à l'année dernière, atteignant un taux de remplissage de 77 % en octobre 2025. Ce chiffre est en hausse par rapport au taux de remplissage de 61,5 % enregistré au cours de la même période en 2024.

Aucune importation de CPL n'a été enregistrée dans le cadre de l'Accord du PTPGP en octobre 2025, ce qui correspond aux importations historiques limitées dans le cadre de cet accord.

Les importations de produits de CPL dans le cadre de l'ACÉUM ont atteint un taux de remplissage également de 32,6 % en octobre 2025, comparativement à 2,1 % en octobre 2024.

Dans l'ensemble, les importations de CPL sont passées de 2 815 tonnes entre janvier et octobre 2024 à 4 246 tonnes au cours de la même période en 2025, soit une augmentation de 50,8 %.

FIGURE 4 : IMPORTATIONS DE CPL



Source : Affaires mondiales Canada

CRÈME GLACÉE ET MÉLANGES

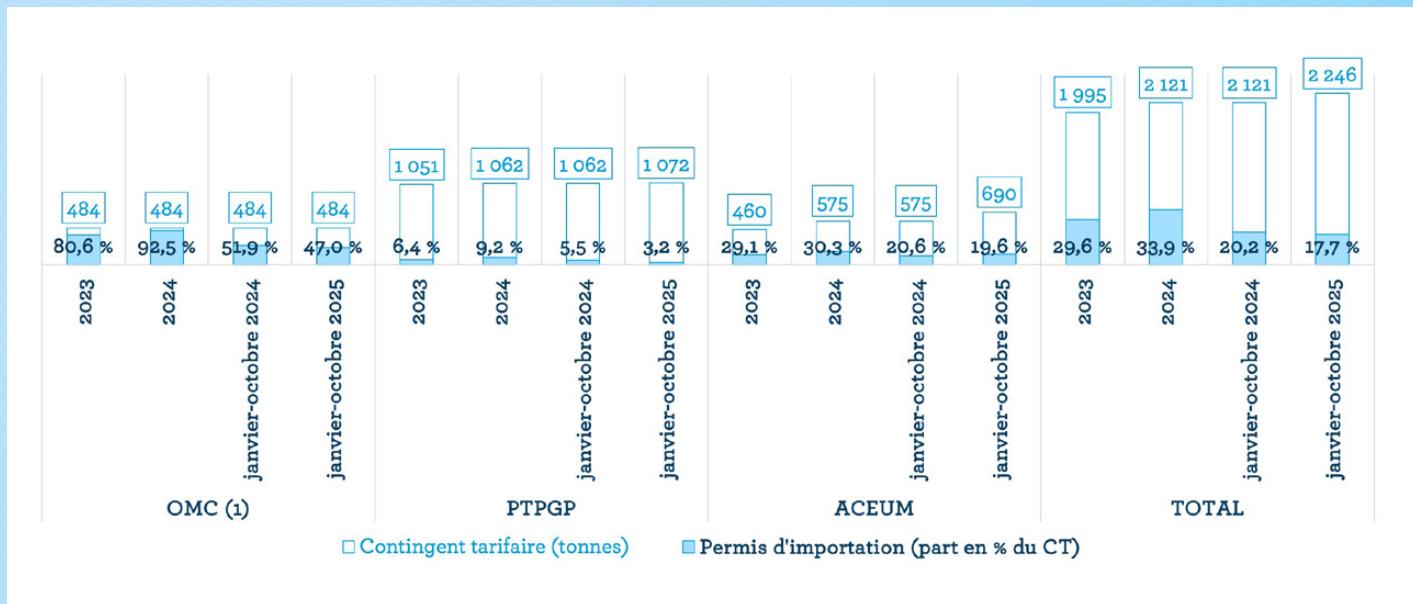
En octobre 2025, les importations de crème glacée et de mélanges dans le cadre de l'OMC ont atteint un taux de remplissage de 47 %, en baisse par rapport au taux de 51,9 % enregistré en octobre 2024.

Dans le cadre de l'Accord du PTPGP, les importations ont atteint 3,2 % en octobre 2025, en légère baisse par rapport aux 5,5 % enregistrés un an auparavant.

Les importations dans le cadre de l'ACÉUM ont atteint un taux de remplissage de 19,6 % en octobre 2025, soit légèrement en dessous des 20,6 % enregistrés en octobre 2024.

Dans l'ensemble, les importations totales de crème glacée ont diminué, passant de 429 tonnes entre janvier et octobre 2024 à 397 tonnes au cours de la même période en 2025.

FIGURE 5 : IMPORTATIONS DE CRÈME GLACÉE ET MÉLANGES



(1) Pour l'OMC, le contingent tarifaire de 484 tonnes et les permis d'importation ne s'appliquent qu'à la crème glacée.
Il n'y a pas d'accès au marché pour les boissons contenant du lait et les mélanges de crème glacée ou de lait glacé.

Source : Affaires mondiales Canada

Indépendamment des importations sous contingent tarifaire, les importations excédentaires (au-dessus de l'engagement d'accès) de crème glacée — c'est-à-dire les importations entrant au Canada en dehors des contingents tarifaires de l'OMC, de l'Accord du PTPGP et de l'ACÉUM — ont augmenté de 11,6 % par rapport à l'année précédente, atteignant 65,3 tonnes en août 2025. Les États-Unis sont la principale source d'approvisionnement, l'Illinois représentant à lui seul 99,5 % des importations excédentaires de crème glacée au Canada.



BEURRE

Les importations de beurre sont restées fortes dans tous les accords commerciaux en 2024/25. Le taux de remplissage des contingents tarifaires a atteint 99,8 % dans le cadre de l'OMC, ce qui est conforme à celui de l'année précédente. Entre août et octobre 2025, les importations ont atteint 24,4 %, comparativement à 16,6 % au cours de la même période l'année dernière, ce qui suggère un démarrage plus rapide de la nouvelle année laitière.

Dans le cadre de l'Accord du PTPGP, les importations de beurre ont atteint 96,6 % en 2024/25, soit un peu moins que le taux de remplissage de 98,6 % de l'année précédente. Les importations entre août et octobre 2025 ont atteint 17,3 %, soit une légère baisse par rapport à la même période en 2024.

Les importations de beurre dans le cadre de l'ACÉUM ont augmenté pour atteindre 4 251 tonnes en 2024-2025, remplissant ainsi 94,5 % du contingent tarifaire de l'ACÉUM, comparativement à 81,3 % l'année précédente. Le taux de remplissage entre août et octobre 2025 a atteint 17,3 %, soit un niveau similaire à celui de 18,9 % enregistré au cours de la même période en 2024.

En considérant tous les accords, les importations totales de beurre ont atteint 11 908 tonnes en 2024/25, une augmentation comparativement aux 10 756 tonnes l'année précédente. Au cours des trois premiers mois de 2025/26 (août à octobre), les importations ont totalisé 1 683 tonnes, un chiffre relativement stable par rapport à la même période en 2024/25.

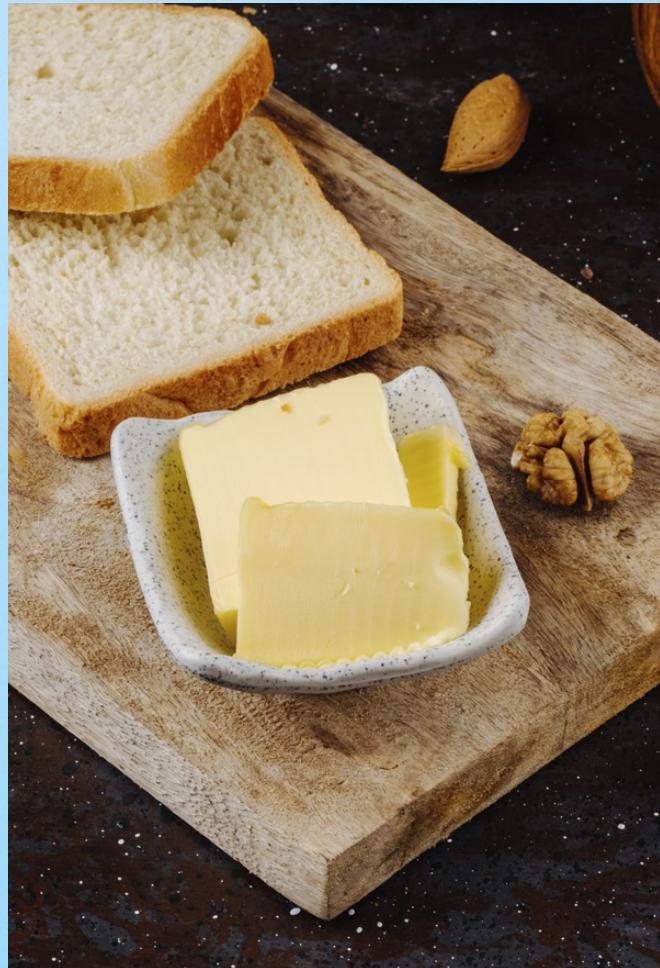
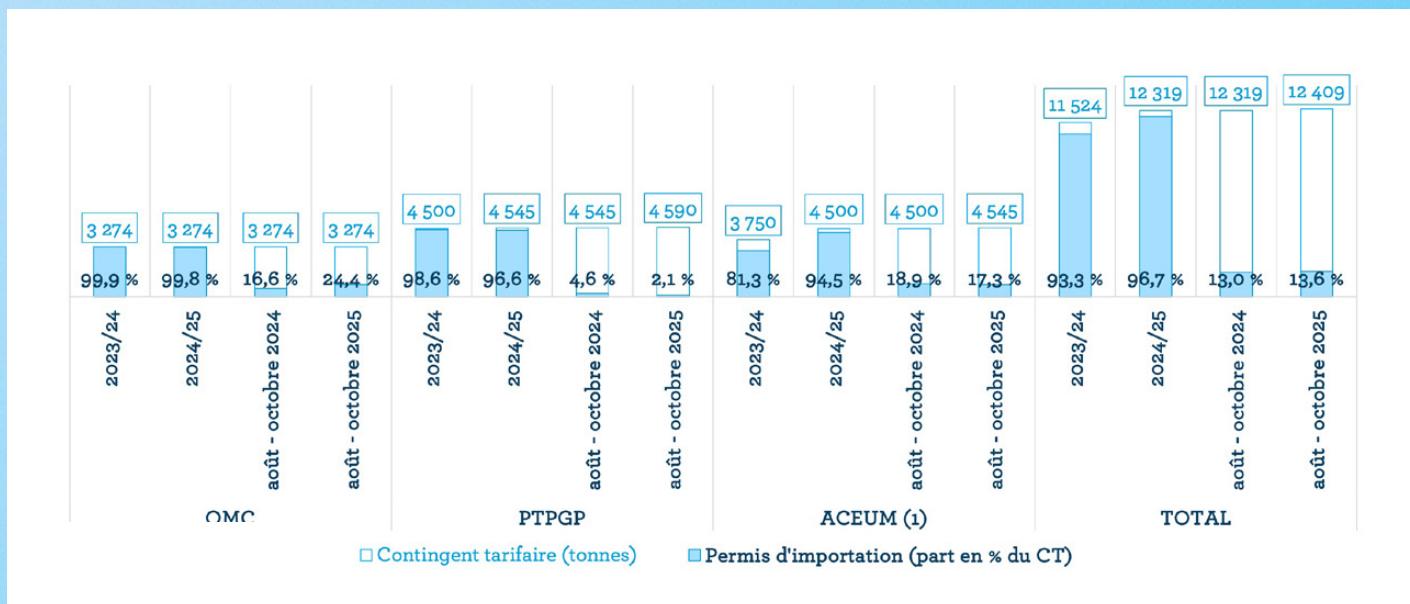


FIGURE 6 : IMPORTATIONS DE BEURRE



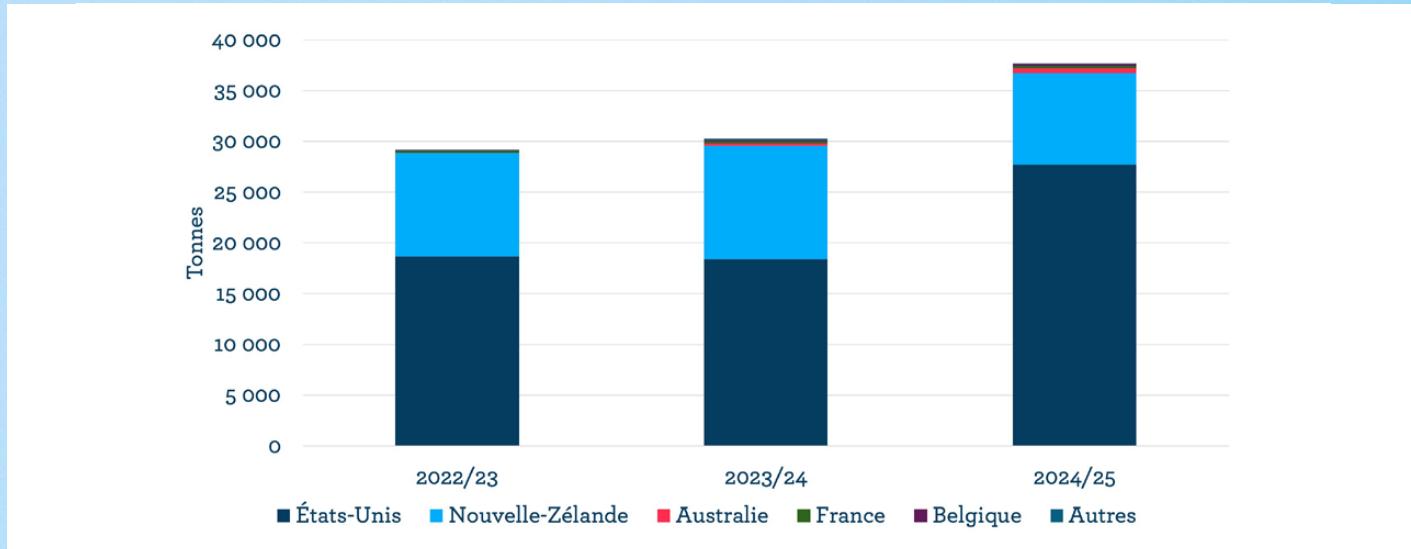
(1) Pour l'ACÉUM, le contingent tarifaire et les permis d'importation s'appliquent au beurre ou à la crème en poudre.

Source : Affaires mondiales Canada

Les données du CCIL montrent que la part des importations américaines de beurre au Canada a continué d'augmenter, les États-Unis ayant fourni 27 752 tonnes au cours de l'année laitière 2024/25, comparativement à 18 417 tonnes au cours de l'année laitière 2023/24. Selon l'IFCN, les États-Unis affichent désormais, pour la première fois depuis plusieurs années, un excédent de beurre, le Canada figurant parmi leurs principaux acheteurs. Les prix du beurre américain, inférieurs à ceux des autres marchés mondiaux, ont renforcé sa position à l'exportation.

Les États-Unis fournissent désormais 73,8 % des importations de beurre du Canada. En comparaison, les importations de beurre en provenance de Nouvelle-Zélande sont restées relativement stables, avec une légère baisse depuis 2023/24. Les importations de beurre néo-zélandais représentent environ 23,9 % de notre marché total des importations. Les importations de beurre en provenance d'autres pays, tels que l'Australie, la France et la Belgique, ne représentent qu'une part mineure. Cette tendance souligne la présence croissante des États-Unis sur le marché canadien.

FIGURE 7 : IMPORTATIONS DE BEURRE PAR PAYS D'ORIGINE



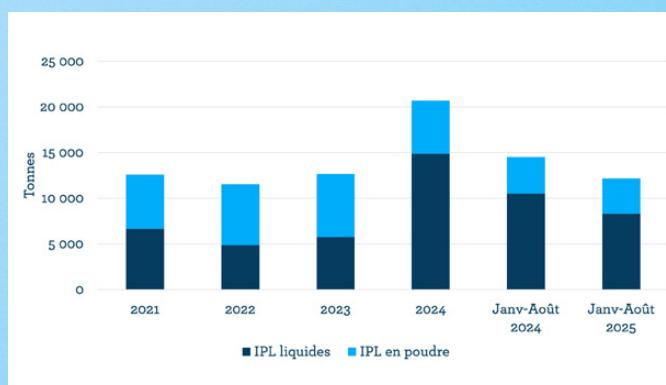
Source : Centre canadien d'information laitière

MATIÈRES PROTÉIQUES DE LAIT (MPL/IPL)

En 2024, les importations d'Isolats de protéines laitières (IPL) ont atteint 12 870 tonnes de produit liquide et 5 844 tonnes de produit en poudre. La part des IPL liquides a augmenté en 2024 par rapport aux années précédentes, représentant 72,4 % des importations totales d'IPL, comparativement à 45,6 % en 2023. Au cours des huit premiers mois de 2025, les importations ont totalisé 8 310 tonnes d'IPL liquides et 3 866 tonnes d'IPL en poudre.

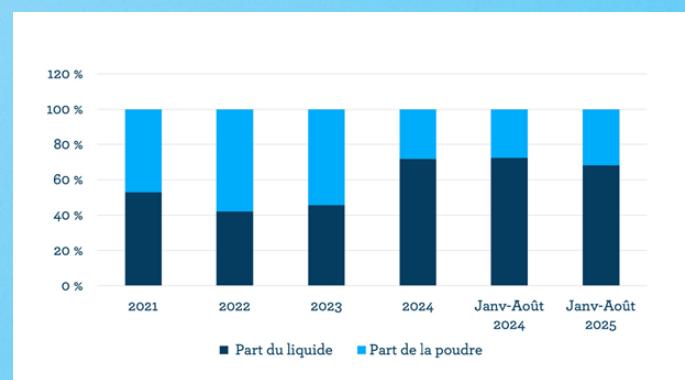
Alors que les volumes d'importation globaux ont diminué de 16,2 % par rapport à la même période en 2024, l'apport total en protéines n'a baissé que de 9,1 %. Cette baisse moins importante reflète une diminution plus importante des IPL liquides, qui contiennent moins de protéines par kg que les IPL en poudre. Il en résulte un mélange légèrement plus riche en protéines que pendant la même période l'année dernière. Toutefois, les IPL liquides continuent de représenter la majeure partie du marché avec 68,2 %, soit une part bien supérieure à celle enregistrée entre 2021 et 2023.

FIGURE 8 : IMPORTATIONS DE MPL/IPL



Source : Centre canadien d'information laitière

FIGURE 9 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS D'IPL : LIQUIDES ET EN POUDRE



Source : Centre canadien d'information laitière

TENDANCES DE CONSOMMATION SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025, la consommation globale de tous les principaux produits laitiers a augmenté par rapport à la même période de l'année précédente. Les ventes de lait ont augmenté de 0,8 %, avec une forte consommation dans le secteur des hôtels, des restaurants et des services alimentaires en établissement (HRI). La consommation de crème et de fromage naturel a augmenté respectivement de 0,1 % et 1 %. La consommation de beurre a connu une forte croissance, augmentant de 5,9 % par rapport à l'année précédente en raison d'une utilisation importante dans la transformation ultérieure et de la baisse des prix moyens au détail. Enfin, la consommation de yogourt, soutenue par le passage à des formats plus grands, a augmenté de 5,6 %.

Les données sont plus variées en ce qui concerne les niveaux de consommation par habitant. Alors que le beurre (4 %) et le yogourt (4,4 %) ont connu une forte croissance, d'autres catégories telles que le lait, la crème et le fromage naturel, ont enregistré de légères baisses.

Plusieurs facteurs démographiques et économiques peuvent contribuer à ces tendances. Le taux de croissance démographique moyen sur 12 mois a ralenti pour s'établir à 1,9 % en août 2025, comparativement à 3,1 % au cours de la période précédente de 12 mois. De plus, les pressions économiques poussent les consommateurs à se tourner vers les chaînes d'épiceries à bas prix, les grandes surfaces et les entrepôts à la recherche de prix plus bas dans toutes les catégories d'aliments. De même, les consommateurs choisissent des options à service limité lorsqu'il s'agit de dépenses au restaurant. Ces changements dans les habitudes de consommation n'auront pas le même impact sur les ventes de tous les produits laitiers. Par exemple, les produits laitiers qui sont généralement utilisés comme ingrédients dans les repas au restaurant, tels que le fromage naturel ou la crème, pourraient être plus touchés par les changements dans les habitudes de consommation que des produits comme le yogourt, qui sont principalement achetés pour la consommation à domicile par le biais des circuits de vente au détail.

FIGURE 10 : MARCHÉ CANADIEN

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN AOÛT 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
			Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN AOÛT 2025	Produit laitier					
	Lait (litres)	0,8 %	-0,3 %	76,6 %	4,4 %	23,4 %
	Crème (litres)	0,1 %	0,6 %	39,8 %	-0,3 %	60,2 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	6,3 %	6,4 %	94,9 %	5,3 %	5,1 %
	Fromage naturel (kilograms)	1,0 %	3,3 %	56,3 %	-1,8 %	43,7 %
	Beurre (Kg)	5,9 %	3,3 %	57,4 %	9,7 %	42,6 %

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

FIGURE II : CONSOMMATION PAR HABITANT

PÉRIODE DE 12 MOIS SE TERMINANT EN AOÛT 2025 COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

PÉRIODE	SOURCE	TOTAL	MARCHÉ DE DÉTAIL (NielsenIQ)		TOUS LES AUTRES MARCHÉS	
			Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Variation en %)	Ventes en volume (Part en %)	Ventes en volume (Part en %)
12 MOIS SE TERMINANT EN AOÛT 2025	Lait (litres)	-1,1 %	-2,1 %	76,6 %	2,5 %	23,4 %
	Crème (litres)	-1,7 %	-1,2 %	39,8 %	-2,1 %	60,2 %
	Yogourt réfrigéré (kg)	4,4 %	4,4 %	94,9 %	3,4 %	5,1 %
	Fromage naturel (kilograms)	-0,8 %	1,4 %	56,3 %	-3,6 %	43,7 %
	Beurre (Kg)	4,0 %	1,4 %	57,4 %	7,7 %	42,6 %

Note

1. Marché total pour le lait, la crème et le yogourt réfrigéré = production + importations pour le marché intérieur - exportations intérieures
2. Marché total pour le fromage naturel et le beurre = production + importations pour le marché intérieur +/- réduction des stocks - exportations intérieures
3. PIR, les importations au-dessus de l'engagement d'accès et les ré-exportations ne sont pas comprises dans le marché total.
4. Marché des HRI = Marché total - marché de détail - classe 5
5. Marché des HRI = les hôtels, les restaurants, les services alimentaires en établissement, les détaillants indépendants qui ne sont pas pris en compte par Nielsen, la transformation ultérieure de la classe 5 lorsque non disponible et toute autre transformation ultérieure non comprise dans la classe 5
6. Ne tient pas compte des achats transfrontaliers de produits laitiers. Ces résultats ont été estimés par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à 64 500 tonnes par an pour le lait de consommation entre 1989 et 1991.

Sources : calculs effectués par Statistique Canada, AMC, CCL, NielsenQ, AAC et les PLC

LAIT

Sur l'ensemble du marché, les ventes de lait ont augmenté de 0,8 % au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. Cette augmentation est principalement due à la croissance démographique, la consommation totale de lait par habitant ayant diminué de -1,1 %.

Toute la croissance du marché du lait total provient des marchés des HRI et de la transformation ultérieure, pour lesquels les ventes ont augmenté de 4,4 % par rapport à la période précédente. Ces marchés représentent désormais 23,4 % de la consommation totale de lait. L'augmentation dans le secteur des HRI est probablement liée à l'évolution des habitudes de consommation, les gens étant amenés à travailler plus de jours au bureau qu'au cours de la période précédente (par exemple, les fonctionnaires), ce qui entraîne une augmentation de la consommation à l'extérieur du domicile. On a également constaté une augmentation de la quantité de produits laitiers utilisés dans la classe 5 pour le marché de la transformation secondaire.

Sur le marché du détail, la consommation de lait a légèrement diminué de -0,3 % par rapport à la période précédente. Elle représente désormais 76,5 % du marché total du lait. La récente baisse de la consommation de lait au détail est probablement liée à l'augmentation de la consommation à l'extérieur du domicile, et non à un désintérêt des consommateurs pour le lait. En fait, les ventes de lait entier ont continué à augmenter, tandis que la baisse des ventes de lait à 1 % de matière grasse (MG) et à 2 % de MG a ralenti. De plus, une forte croissance a été observée pour le lait sans lactose, et biologique ainsi que pour les produits laitiers ultrafiltrés.

Les ventes de boissons d'origine végétale ont diminué au cours de la période actuelle et ne représentent désormais que 8,3 % des ventes au détail totales dans la catégorie du lait et des succédanés. Comme indiqué précédemment, les habitudes des consommateurs dans cette catégorie ont été affectées par les prix élevés et les effets persistants du rappel de boissons d'origine végétale en juillet 2024.

CRÈME

La consommation totale de crème a augmenté de 0,1 % au cours des 12 mois se terminant en août 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, par habitant, cela représente une baisse de -1,7 %.

Sur le marché de détail, qui représente 39,8 % du marché total, les ventes ont augmenté de 0,6 % au cours de cette période. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance des ventes au détail continue de bénéficier de l'augmentation de la population totale. De plus, à l'instar de la consommation de lait liquide au détail, les ventes de crème sont stimulées par la crème à plus forte teneur en matières grasses.

En ce qui concerne la crème consommée sur d'autres marchés, les ventes ont diminué de -0,3 % et représentent 60,2 % du marché total de la crème. D'après les tendances observées dans les données de Direct Link, deux tendances opposées semblent se dessiner sur le marché des HRI. Comme mentionné précédemment, les contraintes économiques pesant sur le budget des ménages ont conduit les consommateurs à réduire leurs dépenses dans les restaurants gastronomiques, ce qui a freiné la consommation de crème. Cependant, cette tendance a été partiellement compensée par la consommation à l'extérieur du domicile liée à l'augmentation du nombre de jours de travail au bureau, à l'instar de la consommation de lait. En ce qui concerne le marché de la transformation ultérieure, les ventes ont augmenté par rapport à la période précédente.



YOGOURT RÉFRIGÉRÉ

Sur l'ensemble du marché, les ventes de yogourts réfrigérés ont augmenté de 6,3 % au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025, par rapport à la même période en 2024. Comme pour les autres produits laitiers, la croissance démographique a contribué à cette augmentation. Cependant, la consommation de yogourt par habitant a également été forte et a augmenté de 4,4 % par rapport à la même période en 2024. Cela suggère que d'autres facteurs, tels que l'intérêt pour une teneur plus élevée en protéines, influencent les habitudes de consommation individuelles.

Les ventes au détail ont continué de représenter la majorité (94,9 %) du marché total du yogourt. Les achats au détail ont également représenté la majeure partie de la croissance de la consommation de yogourt, avec une augmentation des ventes de 5,4 %. Cela s'explique par plusieurs facteurs, notamment le passage à des formats de yogourt plus grands, qui offrent des options plus rentables et favorisent une consommation plus élevée, car ils ne sont pas limités à une seule portion. De plus, les consommateurs au détail achètent davantage de yogourts nature et ceux à plus forte teneur en protéines. En fait, les ventes de yogourts à haute teneur en protéines, tels que le skyr et le yogourt grec, ont augmenté de 21,7 % au total au cours de la période de 52 semaines se terminant le 30 août 2025.

Pour le yogourt consommé sur tous les autres marchés, les ventes ont augmenté de 5,3 % par rapport à l'année dernière et représentent désormais 5,1 % du marché total. Le marché des HRI a été responsable de la majeure partie de la croissance en dehors du commerce de détail. Le yogourt utilisé dans la classe 5 pour le marché de la transformation ultérieure continue de représenter une petite partie du marché.



Au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025, la consommation de fromage naturel a augmenté de 1 % par rapport à la même période de l'année précédente. À l'instar des autres produits laitiers, la consommation de fromage naturel a bénéficié de la croissance démographique; toutefois, d'autres facteurs ont eu un impact négatif sur la consommation. En fait, la consommation de fromage naturel par habitant a diminué de -0,8 % par rapport à l'année précédente.

La baisse de la consommation de fromage naturel par habitant est due à la sous-performance du segment hors commerce de détail, qui représente désormais 43,7 % du marché total du fromage naturel. Plus précisément, les ventes de fromage naturel dans le secteur des HRI ont considérablement diminué par rapport à la même période l'année dernière. Comme mentionné ci-dessus, le contexte économique actuel et les contraintes budgétaires ont réduit les achats effectués par les consommateurs de repas à l'extérieur du domicile. Le fromage naturel utilisé dans la classe 5 pour la transformation ultérieure a également légèrement diminué au cours de la période considérée.

Malgré un recul de la part de marché des HRI, les ventes au détail ont augmenté de 3,3 % au cours de cette période, représentant 56,3 % du fromage naturel consommé au Canada. Par habitant, les ventes de fromage naturel ont augmenté de 1,4 % par rapport à l'année précédente. La consommation par habitant plus élevée de fromage naturel par rapport aux autres segments du marché total s'explique également par le fait que les consommateurs achètent moins de repas à l'extérieur.

De plus, les ventes de fromage cottage ont connu une forte croissance dans le commerce de détail, avec une hausse de 29,1 % sur la période de 52 semaines se terminant le 30 août 2025. Bien qu'il soit difficile de le vérifier quantitativement, il semble que cette augmentation des ventes de fromage cottage soit liée à l'intérêt croissant pour ce produit sur les réseaux sociaux, qui le présentent comme un ingrédient nutritif et riche en protéines utilisé dans de nombreuses recettes. Le fromage cottage représente désormais 9,6 % de tous les fromages naturels achetés au détail. Enfin, la part de marché au détail des fromages naturels préemballés importés est restée inchangée au cours de la période de 52 semaines se terminant le 30 août 2025.

BEURRE

Au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025, la consommation de beurre a augmenté de manière significative, soit de 5,9 % par rapport à l'année précédente. Par habitant, les ventes ont augmenté de 4 %.

La consommation de beurre a augmenté dans tous les segments du marché total, même si la majeure partie de cette croissance provient du beurre consommé à l'extérieur du commerce de détail, qui représente désormais 42,6 % du marché total. L'utilisation de produits à base de beurre dans la classe 5 pour le marché de la transformation secondaire a connu la plus forte croissance, avec 22,1 % par rapport à la période de référence précédente.

Le segment de la vente au détail représente 57,4 % de la consommation totale du marché du beurre. Au cours de la période de 52 semaines se terminant le 30 août 2025, les ventes de beurre au détail ont augmenté de 1,4 % par rapport à la même période l'année précédente.

Cette croissance a été largement stimulée par une baisse de 2,4 % des prix de détail au cours de la même période, ce qui a contribué à une augmentation de la demande des consommateurs. De même, la part de marché du beurre a augmenté au cours de la même période. Elle représente désormais 54,7 % des ventes totales en kilogrammes dans la catégorie du beurre et succédanés, comparativement à 52,3 % il y a un an. Cela s'est fait au détriment de la consommation de margarine qui, malgré la baisse des prix de détail, a vu ses ventes reculer de 6 % au cours de la période de référence actuelle. De plus, avec l'afflux de nouveaux immigrants vivant au Canada, les produits à base de beurre clarifié/ghee, dont la teneur en matière grasse est plus élevée que celle du beurre, sont de plus en plus présents dans les rayons des magasins de détail. Ces produits représentent désormais 2,2 % de la catégorie du beurre et succédanés.

CONCLUSION

À compter du 1^{er} février 2026, la formule nationale d'établissement des prix entraînera une augmentation des prix de 2,3255 %. Ce chiffre reflète une hausse de 2,72 % du CdPi, qui passera à 92,82 \$ par hectolitre standard en août 2025, par rapport à l'année dernière, et une augmentation de 1,93 % de l'IPC au cours de la même période (Statistique Canada, 2025).

Les prix mondiaux des produits laitiers ont baissé depuis le milieu de l'année 2025, la hausse de la production laitière et l'affaiblissement des marchés du beurre et du LÉP ayant exercé une pression à la baisse sur les prix. Bien que l'ajustement des prix prévu pour le 1^{er} février entrera en vigueur, l'affaiblissement des marchés mondiaux pourrait compenser la hausse du prix pondéré pour 2026.

En matière de commerce, les importations totales de fromage ont augmenté jusqu'à présent cette année civile. De janvier à octobre 2025, les importations de fromage et de CNL ont augmenté respectivement de 9,2 % et 50,8 %

par rapport à la même période en 2024. Les importations de crème glacée, de mélanges et d'IPL ont légèrement diminué cette année par rapport à l'année précédente. Parallèlement, les importations de beurre au cours de l'année laitière 2024/25 ont continué de progresser, les États-Unis gagnant des parts de marché. À l'avenir, si les importations devaient continuer d'augmenter, leur rythme de croissance devrait ralentir à mesure que les niveaux des contingents tarifaires se stabilisent.

La croissance démographique au Canada a favorisé une augmentation de la consommation de lait, de crème, de yogourt, de fromage et de beurre au cours de la période de 12 mois se terminant en août 2025. La croissance de tous les produits a été stimulée par l'augmentation de la population, le beurre ayant également bénéficié de la baisse des prix de détail. L'intérêt accru pour les aliments riches en protéines a favorisé la consommation de yogourt et de fromage, tandis que l'augmentation du travail au bureau a stimulé la demande de lait.

Si vous avez des suggestions de sujets pour les prochaines éditions de l'Économiste laitier, nous vous invitons à les envoyer à communications@dfc-plc.ca.



Auteurs

Julia Trottier est analyste affectée à l'équipe « Politique et commerce » des PLC.

Christopher Kimmerer est analyste affecté à l'équipe « Politique et commerce » des PLC.

Yves Ngorbo est responsable du département « Politiques domestiques et commerce international » des PLC.

